



**ROMAIN DETHOMAS**

Counsel

Tél. +33 (0) 1 40 555 000

Fax +33 (0) 1 40 555 105

[rdethomas@derainsgharavi.com](mailto:rdethomas@derainsgharavi.com)

NATIONALITÉ : **Française**  
LANGUES : **Français, anglais, espagnol et portugais**  
BARREAUX : **Paris et New York**  
BUREAU : **Paris**

Romain est un counsel du cabinet Derains & Gharavi spécialisé en arbitrage international. Il intervient régulièrement comme conseil dans des procédures arbitrales internationales et dans des procédures judiciaires devant les juridictions françaises.

Romain a géré des arbitrages soumis aux règlements d'arbitrage de la Cour Internationale d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale (CCI), du Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI), du Centre d'Arbitrage International de Dubaï (DIAC) du Centre d'Arbitrage International de Singapour (SIAC) ainsi que du CNUDCI, et régis par différents droits substantiels tels que le droit français, le droit anglais, le droit suisse, le droit luxembourgeois, le droit égyptien, le droit gabonais et le droit algérien. Romain a également fréquemment représenté des clients devant les juridictions françaises dans des différends liés à l'arbitrage, y compris dans des procédures visant à obtenir l'annulation ou l'exécution de sentences arbitrales. Il est également intervenu en tant que secrétaire de tribunaux arbitraux.

Ses domaines d'activité se concentrent sur l'arbitrage commercial et l'arbitrage entre investisseurs et États, notamment dans les secteurs de l'énergie (pétrole, gaz et électricité), de l'industrie automobile et de l'aviation, des contrats de vente et de services, des relations entre actionnaires, des joint-ventures, des fusions-acquisitions, des projets de constructions et de la protection des investissements en droit international.

Avant de rejoindre Derains & Gharavi, Romain a travaillé au sein des départements d'arbitrage international et contentieux des affaires d'un cabinet d'avocat français de premier plan. Il a également été, pendant un peu plus d'un an, membre du comité de direction d'une société française cotée en bourse.

Romain est membre des Barreaux de Paris et de New York. Il est titulaire d'un LLM de la Harvard Law School, d'un Master en droit international privé et du commerce international de l'université Panthéon-Assas et d'un Master en droit économique de Sciences Po. Il enseigne régulièrement le droit à Sciences Po Paris.

## EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- Depuis mai 2024      Counsel, Derains & Gharavi (Paris)
- Oct. 2022-fév. 2024    Directeur Groupe du Développement Stratégique – Membre du Comité de Direction, Chargeurs SA (société cotée en bourse) (Paris)
- Sept. 2014-sept. 2022    Collaborateur Senior – départements Arbitrage International et Contentieux des Affaires, Bredin Prat SAS (Paris)

## ENSEIGNEMENT

- Enseignant à Sciences Po: droit de la procédure civile pour les étudiants de M2 (2021-22); et stratégie de l'annulation et de l'exécution des sentences arbitrales en France pour les étudiants de M2 (2020-22)
- Membre du Comité d'Organisation du Concours d'Arbitrage International de Paris (2018-21)
- Enseignant à Panthéon-Assas : droit du commerce international pour les étudiants de M1 (2011-2013)

## FORMATION

- 2014      LL.M - Harvard Law School (distinction : Arthur Sachs fellow), Cambridge, U.S.A.
- 2014      CAPA (Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat), Paris
- 2011      Master en droit international privé et du commerce international (major de promotion), Université Panthéon-Assas, Paris
- 2010      Master en droit économique- spécialisation en contentieux et arbitrage, Sciences Po, Paris
- 2008      *Bachelor* en économie et sciences politiques, spécialisation en études latino-américaines, Sciences Po, Paris

## PUBLICATIONS

- *Le sursis à exécution de la sentence arbitrale internationale : précisions sur la notion d'exécution « susceptible de léser gravement les droits de l'une des parties »*, Revue de l'Arbitrage, 2020/2
- *L'arrêt Alstom Transport du 28 mai 2019 : les singularités de l'ordre public matériel et de la corruption dans le contrôle de régularité de la sentence arbitrale internationale*, co-auteur L-C. Delanoy, Cahiers de l'Arbitrage, 2020/2
- *Réflexions sur le contrôle de la compétence du tribunal dans un arbitrage fondé sur un traité d'investissement*, co-auteur T. Portwood, Cahiers de l'arbitrage, 2019/2